

CLASSES SUPÉRIEURES DE TOUS LES PAYS UNISSEZ-VOUS SOUS UNE BANNIÈRE IMPÉRIALE!

Par Gérard DUMÉNIL et Dominique LÉVY

L'entrée des économies et, plus généralement, sociétés du xx^e siècle dans leur nouvelle phase néolibérale à la transition des années 1970 et 1980 accéléra de manière spectaculaire la tendance historique à la *mondialisation*, se combinant au développement impétueux des mécanismes financiers dans la *financiarisation*. Le couple infernal engendra l'enfant chéri du néolibéralisme, la *mondialisation financière*.

Cette étude a pour objet l'effet de ces transformations sur les dominations de classe, très précisément la relation :

Mondialisation financière —> *Réseau international des dominations de classe*.

Dans un monde où les institutions de la propriété, du contrôle et de la gestion des moyens de production sont mondialisées, que reste-il des identités nationales au sein des classes supérieures? Les classes capitalistes ont-elles une patrie dès lors que les titres matérialisant leurs « droits » sur une partie du surplus social sont gérés par les mêmes institutions financières, et les fonds investis sans distinction de territoires? Quels intérêts serviraient aujourd'hui les cadres de ces institutions s'ils étaient recrutés sans distinction de nationalité, si ce n'est leurs intérêts propres et ceux de partenaires capitalistes apatrides?

Quelles que soient les réponses apportées à ces interrogations, cette problématique de la fusion au sommet entre en contradiction avec la permanence des rivalités internationales, comme en témoigne la conduite par les États les plus puissants d'actions visant à la sauvegarde et au renforcement de la force de leurs territoires économiques et donc de leur puissance politique. L'impérialisme n'a fait guère plus que renouveler ses formes.

La première section introduit brièvement l'analyse des institutions actuelles de la propriété des moyens de production, de leur contrôle et de leur gestion. La seconde section est consacrée aux aspects géographiques de ces configurations, directement liés au thème général de ce numéro

d'*Actuel Marx*. L'affrontement, toujours aigu, des États et territoires fait l'objet de la troisième section. La synthèse finale ne réconcilie pas ces argumentations divergentes mais soutient la thèse de la formation potentielle de classes supérieures mondiales sous le leadership d'une puissance dominante, les États-Unis. Mais l'heure de l'extinction des rivalités internationales n'a pas encore sonné.

La maturation des différentes économies nationales est loin d'être uniforme et une grande hétérogénéité subsiste entre pays d'une part et secteurs d'un même pays d'une autre part. Les analyses qui suivent ont pour objet la « grande économie », celle des sociétés transnationales et des entreprises auxquelles elles sont liées, c'est-à-dire le champ où se déroulent les grandes évolutions actuellement en cours et dont la continuité historique est susceptible d'interprétation. De même, la référence aux États n'a pas la prétention de couvrir les particularités de pays où les institutions étatiques restent précaires ou sont fragilisées par des conflits.

LA PROPRIÉTÉ, LE CONTRÔLE ET LA GESTION

Les travaux d'un groupe d'économistes et physiciens concernant les réseaux de la propriété et du contrôle sont désormais assez connus¹. Ils utilisent une base de données (*Orbis 2007 marketing data base*) regroupant 37 millions d'agents, entreprises et individus ou familles fortunés (et un certain nombre d'autres entités détenant des actions²), appartenant à 194 pays, pour l'année 2007, et un total de 13 millions de « relations de propriété » au sens de la détention d'actions d'une société. L'étude ne conserve qu'une partie de ces agents et liens. La décision d'inclure un agent individuel ou une société est fondée sur l'identification préalable des sociétés transnationales. Tous les agents liés par des rapports directs ou indirects de propriété (la détention d'actions) avec les 43 000 sociétés définies comme transnationales dans le monde sont pris en compte. Cette procédure a conduit à retenir près de 500 000 autres sociétés et 77 000 actionnaires individuels. La notion de propriété est étendue à la détention des actions confiées aux sociétés financières par leurs clients en vue de la gestion de leurs patrimoines (les institutions considérées incluent les gestionnaires de portefeuilles et les fonds mutuels).

Le réseau des liens de propriété est décrit très schématiquement à la figure 1 où les agents (individus ou sociétés) sont représentés par des points joints par des flèches allant du détenteur des actions vers les sociétés qui les ont émises. Les auteurs y voient un nœud papillon. On va s'atta-

1. Vitali Stefania, Glattfelder James B. et Battiston Stefano, « The network of global corporate control », *PLOS ONE*, 6(10), 2011, pp. 1-6; et Vitali Stefania, Glattfelder James B. et Battiston Stefano, « Supporting information: The network of global corporate control », 2011, URL : <http://journals.plos.org/plosone/article/asset?unique&id=info:doi/10.1371/journal.pone.0025995.s001>. Voir la présentation donnée dans Duménil Gérard et Lévy Dominique, *La Grande bifurcation. En finir avec le néolibéralisme*, Paris, La Découverte, 2014.

2. Il s'agit de coopératives, d'associations, de fondations et d'autorités publiques. Les États sont des détenteurs potentiels d'actions.

cher ici au nœud proprement dit (SCC, *Strongly Connected Component*) et à la section qui s'en détache vers la droite (OUT). En simplifiant quelque peu, le nœud central définit le « cœur » financier du système (les institutions financières mondialisées); et la section OUT, l'essentiel du système productif, à savoir les sociétés transnationales et leurs filiales. Un premier groupe de flèches lie de manière réciproque et inextricable les sociétés du cœur entre elles; un second groupe descend de ce cœur vers le système productif. Cette image est reprise sur le schéma de la figure 2. La section IN est composée d'un comparativement petit nombre d'individus et sociétés du haut des hiérarchies. Les « petits » réseaux extérieurs OCC (*Other connected components*) comprennent de nombreuses sociétés transnationales mais réalisent un pourcentage faible des bénéfices. On trouvera une description plus détaillée de ces diagrammes sous les figures.

Le cœur ne regroupe que 1 318 sociétés, soit une infime minorité de toutes les sociétés considérées. Trois quarts des actions des sociétés du cœur sont possédées par des sociétés du cœur³. Quelques-unes parmi les principales institutions de ce cœur sont représentées à la figure 3 (en 2007). On en reconnaîtra aisément les identités⁴. Les flèches au tracé foncé sont les principales; les autres relations sont décrites par le réseau inextricable en arrière-plan.

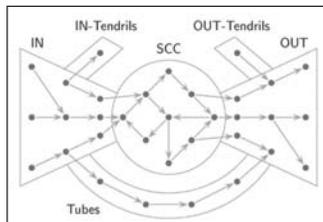


Figure 1 : La structure du grand réseau de la propriété et du contrôle

Chaque agent, individu ou institution, est représenté par un point. Les flèches indiquent la détention d'actions (détenteur à l'origine, société dont les actions sont détenues à la pointe). Le cercle central, SCC, contient le cœur financier du système où des grandes sociétés financières se possèdent et se contrôlent mutuellement. La section OUT est le système des sociétés transnationales et de leurs filiales, possédées et contrôlées par le cœur.

Source : *op. cit.* note 1, 2011a, figure 2, A

3. Vitali Stefania, Glattfelder James B. et Battiston Stefano, « The network of global corporate control », art. cit. p. 3, note 1.

4. On peut noter la présence de Lehman Brothers. Depuis 2007, et compte tenu du choc de 2008, ce réseau continue de se reconfigurer. Le plus gros gestionnaire de portefeuilles au monde en 2015, *BlackRock*, qui n'apparaît pas à la figure 3, regroupe maintenant Barclays et Merrill Lynch, qui figuraient encore sur le diagramme. Selon l'article de Wikipedia qui lui est consacré (<https://en.wikipedia.org/wiki/BlackRock>), les fonds propres de *BlackRock* et le total de ses actifs s'élevaient respectivement à 26 et 220 milliards de dollars en 2015. Mais la société gère des portefeuilles de 4500 milliards. Les auteurs des études n'entrent pas dans de telles distinctions entre détention et gestion d'actifs.

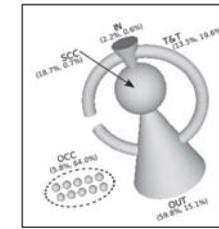


Figure 2: Le grand réseau de la propriété et du contrôle, et les réseaux autonomes

Ce diagramme donne une seconde représentation du même réseau. On notera la présence d'un certain nombre d'autres réseaux autonomes (OCC, *Other connected components*). Ce schéma illustre certains aspects quantitatifs. Le second chiffre est le pourcentage de toutes les sociétés transnationales du monde appartenant à chaque composante, par exemple 64 % pour les réseaux autonomes et donc 36 % pour le grand réseau. Le premier pourcentage indique que les sociétés transnationales de la section OUT du grand réseau réalisent 59,8 % des bénéfices (excédents bruts d'exploitation) de toutes les sociétés transnationales. Le contraste est donc saisissant. Le cœur financier (SCC, *Strongly connected component*) ne rassemble que 0,7 % des sociétés transnationales mais concentre 18,7 % des bénéfices. L'ensemble du grand réseau (excluant seulement les réseaux autonomes OCC), réalise 94,2 % des bénéfices.

Source : *ibid.* figure 2, B.

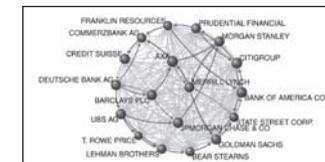


Figure 3 : Le cœur financier du grand réseau

Ce diagramme révèle les noms des principales institutions financières du cœur du réseau en 2007. Ces noms sont familiers. Les flèches les plus apparentes représentent les principales détentions d'actions. Mais ces détentions réciproques sont si nombreuses que le réseau apparaît inextricable.

Source : *ibid.* Figure 2, D.

Au-delà de la détention d'actions et de la concentration des bénéfices, les études soulignent l'extraordinaire centralisation du « contrôle ». La notion est définie par la détention collective par un sous-ensemble d'agents de plus de la moitié des actions d'une société transnationale. Selon ce critère, il apparaît que 737 agents, sociétés ou individus (appartenant ou non au cœur), contrôlent 80 % de la valeur de toutes les sociétés transnationales. Mais il existe une « super-entité » de 147 sociétés du cœur, qui contrôle 40 % de la valeur économique (la capitalisation boursière) des sociétés transnationales dans le monde. Parmi les 50 plus grands contrô-

leurs (appartenant ou non au cœur), 45 sont des sociétés financières et 4 sont des holdings.

Un aspect primordial de ces institutions est leur caractère collectif et « cadriste » (« managerial »). La super-entité possède un contrôle quasi total sur elle-même, indépendamment de tout actionnaire individuel. De même, aucun capitaliste individuel n'appartient au groupe des 50 plus grands contrôleurs. Ce sont les cadres des sommets des hiérarchies des institutions financières qui mènent la danse, dans un rapport de coopération et d'affrontement avec les cadres des sociétés non-financières. Cette position privilégiée se prolonge en s'amenuisant vers le bas des hiérarchies comme dans tout système de relations sociales (notamment dans le capitalisme, où tout un monde de « petits » propriétaires foisonne à la base de la pyramide).

Le contrôle collectif s'opère par deux canaux principaux :

1. Les institutions financières achètent ou vendent les actions selon les résultats des entreprises et influent ainsi sur les cours de bourse. Les fonds spéculatifs sont la police de ce système disciplinaire, notamment en forçant les entreprises qui disposeraient de fonds inactifs (témoignant d'un financement excessif) à racheter leurs propres actions. Ces pratiques confortent le rôle des institutions financières comme grand « distributeur » des fonds entre emplois potentiels et contribuent à la hausse des cours de bourse.

2. Le contact direct des cadres du cœur financier avec les hauts gestionnaires des autres entreprises s'établit au sein des conseils d'administration où siègent les cadres dirigeants de ces entreprises (les *insiders*) et ceux des sociétés financières (les *outsiders*), dans ce qu'on peut appeler l'« interface contrôle-gestion ». C'est là le lieu de l'imposition des exigences en matière de résultats et de partage du surplus entre cadres du cœur, hauts gestionnaires des grandes sociétés non-financières et actionnaires capitalistes, plus qu'au sein des assemblées des actionnaires (une « interface capitalistes-cadres »). Ce sont les actionnaires institutionnels qui jouent un rôle dans ces assemblées.

Avant le néolibéralisme, d'importants « réseaux de la haute gestion » existaient, assez indépendamment des institutions financières (les représentants des institutions financières exerçant un pouvoir limité). On peut en rappeler deux modalités : 1. Les grands conglomérats diversifiaient leurs activités selon leurs propres critères sans que les capitaux reconvergent vers les institutions financières. 2. Le système de participation croisée des gestionnaires, un même cadre siégeant dans divers conseils, était très développé et permettait un puissant échange d'informations et d'expériences, outre la prise de conscience de l'existence d'un intérêt (de classe) commun.

Une des caractéristiques du néolibéralisme anglo-saxon est que l'emprise des institutions financières y est maintenant très forte ; cette concentration des pouvoirs a provoqué une tendance à la dissolution des réseaux horizontaux entre *insiders*, qui contribuaient à l'autonomie des gestionnaires, au bénéfice d'une reconfiguration sous l'égide des *outsiders*, les représentants des institutions financières. Cette transformation est moins avancée en Europe continentale qu'aux États-Unis ou au Royaume-Uni.

Deux conclusions de première importance se dégagent de ces analyses :

1. La propriété et le contrôle des moyens de production sont concentrés dans un réseau intégré d'institutions financières qui se possèdent mutuellement.

2. Bien qu'elle s'opère en alliance avec les classes capitalistes au sein d'une structure institutionnelle adéquate, la gouvernance est cadriste. Elle est hiérarchique, allant des cadres des grandes institutions financières à ceux des sociétés non-financières.

« COMMUNAUTÉS NATIONALES » ET HIÉRARCHIES INTERNATIONALES

Le grand réseau possède des dimensions mondiales, ce qui n'exclut pas l'existence de « mondes » périphériques autonomes (vastes quant au nombre de sociétés transnationales, petits quant à la quotité des bénéfices réalisés comme le montre la figure 2). Au sein du réseau, le problème de la nationalité se pose à trois niveaux : la nationalité des détenteurs de capitaux, des institutions financières, et des cadres (*insiders* ou *outsiders*). Il y a évidemment des rapports entre ces trois types de relations, mais pas de correspondance stricte (un cadre français peut travailler dans une société états-unienne et gérer le patrimoine de riches Chinois).

La géographie fait son apparition dans les études consacrées au réseau à travers la notion de « communauté⁵ », des sous-ensembles d'agents (individus et sociétés) liés par des relations de propriété plus denses qu'avec le reste du système. Deux caractères importants sont ainsi révélés : 1. Le trait commun unissant les entreprises de ces communautés est leur localisation dans des pays ou régions du monde bien déterminés, beaucoup plus que leur appartenance à des activités (industries, services...) particulières. 2. L'extension spatiale de ces communautés est considérablement diminuée si l'on retire les sociétés financières, le lien se faisant par de telles sociétés.

Comme on peut s'y attendre, un trait majeur est la domination des États-Unis. Parmi les 45 sociétés financières appartenant au groupe des plus grands « contrôleurs » évoqués antérieurement, 24 sont états-

5. Vitali Stefania et Battiston Stefano, « The community structure of the global corporate network », *PLOS ONE*, 9(8), 2014. Concernant l'Europe, on peut citer également Vitali Stefania et Battiston Stefano, « Geography versus topology in the European ownership network », *New Journal of Physics*, n° 13, 2011, pp. 1-18.

uniennes. On dénombre également 8 sociétés du Royaume-Uni. Il s'agit là du centre du néolibéralisme anglo-saxon, le Royaume-Uni jouant vis-à-vis des États-Unis le rôle de courroie de transmission (notamment vers le reste de l'Europe). Comme le montre la figure 4, les relations de propriété sont très fortes entre les deux leaders, et elles se prolongent en Europe continentale, définissant ce qu'on peut désigner comme la grande communauté de l'« Atlantique Nord ».

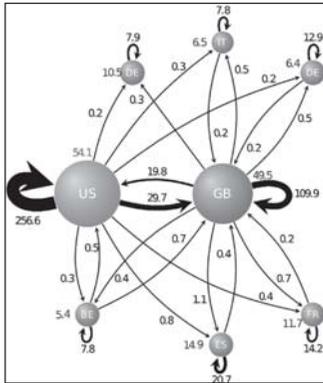


Figure 4 : Le cœur géographique du grand réseau

Chaque cercle désigne une communauté identifiée par le pays où elle est centrée. On reconstruit les communautés des États-Unis (à gauche) et du Royaume-Uni (à droite), au milieu du diagramme. Les chiffres placés près des cercles sont les nombres de sociétés (respectivement 54,1 et 49,5). L'Allemagne compte deux communautés, une singularité de ce pays. Dans la partie supérieure, on voit ces deux communautés et celle d'Italie (10,5, 6,5 et 5,4 milliers de sociétés); en bas, les communautés de la Belgique, d'Espagne et de France (5,4, 14,9 et 11,7 milliers de sociétés). Les flèches représentent les détentions d'actions. Les chiffres aux côtés des flèches donnent ces nombres en milliers. Les flèches « en boucle » sur une communauté sont l'image de relations internes à la communauté. Ces chiffres sont très élevés pour les deux grandes communautés, États-Unis et Royaume-Uni : par exemple, 109,9 pour le Royaume-Uni, à comparer à 14,2 pour la France. On observe le très fort lien réciproque entre les géants anglo-saxons (29,7 et 19,8) alors que les autres nombres de relations ne dépassent 1 millier qu'une seule fois. Il est surtout frappant de constater qu'il n'existe aucun lien direct représenté (c'est-à-dire aucun lien supérieur à 50 unités) entre les pays d'Europe continentale.

Source: Vitali et Battiston, 2014, Figure 5.

La centralité de ces institutions atlantiques est une propriété majeure, illustrée par l'observation que les 100 plus grandes communautés sont presque toutes dominées par un seul pays localisé en Amérique du Nord ou en Europe. La première communauté asiatique n'apparaît qu'en douzième position. On peut ajouter que les deux plus grandes communautés sont dominées par un noyau de sociétés puissant et dense, alors que les autres communautés ont des structures moins centralisées et moins hiérarchiques.

On peut enfin revenir ici au schéma de la figure 2 qui distinguait entre ce que nous appelons le grand réseau et des réseaux autonomes (OCC). Ces réseaux autonomes étaient « grands » quant au nombre de sociétés transnationales (64 %) et « petits » quant au pourcentage des bénéficiaires réalisés (moins de 6 %). La centralité du réseau anglo-saxon suggère que ces réseaux autonomes sont surtout « périphériques » au sens de ce qu'on désigne encore aujourd'hui comme pays de la périphérie.

Parmi les plus grands « contrôleurs », les noms de quelques riches individus ou familles sont cités⁶, tels que Warren Buffet, Bill Gates et les familles Porsche/Piech et Bettencourt, qui font respectivement partie des communautés états-unienne, allemande et française⁷. On ignore cependant quelles sont les nationalités des autres clients des grandes sociétés de gestion de portefeuille, n'importe quel agent individuel relativement aisé, et appartenant a priori à toute région du monde, pouvant donner ses fonds à gérer à ces grandes institutions.

D'autres études nous informent sur les nationalités des cadres des institutions de contrôle et de la haute gestion.

L'origine des présidents-directeurs généraux des sociétés transnationales reste fortement nationale et leurs carrières témoignent d'une mobilité beaucoup moins élevée qu'on pourrait l'imaginer (dans certains pays, comme la France ou la Chine, la relation à l'État reste très forte). Une étude fournit d'utiles indications à ce propos⁸. Huit pays – Allemagne, Chine, Espagne, États-Unis, France, Royaume-Uni, Italie et Japon – sont considérés, regroupant les trois quarts des 500 plus grandes entreprises du monde sur la période 1996-2006. Elle conclut que, même au niveau le plus élevé de la gestion, celui des directeurs généraux, on ne saurait parler de la formation d'une élite internationale ou transnationale.

Le caractère mondial des réseaux de la propriété et du contrôle a pour expression principale le réseau international des conseils d'administration dans lequel les membres de ces conseils siègent au sein de divers conseils (des postes d'administration croisés). Une étude ainsi est consacrée aux conseils d'administration des 500 plus grandes sociétés sur la période 1996-2006⁹. Sont retenus les administrateurs (les membres des conseils d'administration) présents dans au moins deux conseils :

1. Un premier groupe de résultats concerne l'identification de forts réseaux nationaux et la progression des liens internationaux aux sommets. Seuls une minorité de réseaux nationaux possèdent un tel caractère

6. Glattfelder James B. et Battiston Stefano, « Backbone of complex networks of corporations: The flow of control », *Physical Review*, E80, 2011, pp. 1-24 (en particulier p. 19).

7. Aucun des États, dont la note 2 signale qu'ils peuvent figurer comme agents des réseaux, ne fait partie des grands contrôleurs.

8. Hartmann Michael, « Internationalisation et spécificités nationales des élites économiques », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 190, 2011/5, pp. 10-23. On trouvera des conclusions similaires dans Lenger Alexander, Schneickert Christian et Schumacher Florian, « National elites », *Transcience. A Journal for Global Studies*, 1(2), 2010, pp. 85-100.

9. Carroll William, « Transnationalists and national networkers in the global corporate elite », *Global Networks*, 9(3), 2009, pp. 289-314.

international, ce qui signifie que leurs membres siègent également dans les conseils d'autres pays. Il s'agit d'une petite élite de très hauts cadres, passant de 142 à 200 personnes entre 1996 et 2006.

2. Un autre résultat, qui confirme les observations relatives aux réseaux de la propriété – jugé frappant par l'auteur de l'étude qui parle de « centrisme euro-atlantique » – concerne les liens qui se multiplièrent entre 1996 et 2006; ceux-ci sont bien davantage transeuropéens et transatlantiques (s'agissant comme de coutume de l'Atlantique Nord) que mondiaux. L'irruption d'entreprises des pays « du Sud » dans le groupe des 500 n'a pas entraîné leur entrée dans l'« élite sociétariale », selon l'expression de l'auteur, car cette élite est centrée aux États-Unis, au Canada et dans l'Europe de l'Ouest¹⁰.

Une autre étude consacrée aux positions croisées d'administrateurs parvient à des conclusions similaires très proches des nôtres avec également un fort accent sur l'Atlantique Nord¹¹.

Un ensemble de conclusions ressortent nettement des observations précédentes, en gardant à l'esprit qu'on sait beaucoup mais pas tout et qu'il faut distinguer la *richesse* (la quantité d'actions détenues) du *contrôle* (le pouvoir de décision sur les entreprises):

1. La mondialisation des réseaux de la détention d'actions est un phénomène majeur. On voit réapparaître dans ces configurations géographiques le rôle clef des institutions financières qui en sont le principal ciment.

2. Les grands capitalistes font partie des communautés de leur pays. On peut en inférer qu'il en va de même des moins grands, intégrés en position subalterne.

3. Quant au contrôle, il s'agit d'une structure très fortement hiérarchisée, dominée par les institutions anglo-saxonnes et possédant un caractère transatlantique accentué¹². Concernant la nationalité des cadres des institutions de contrôle et des hauts gestionnaires, la mondialisation des élites est moins forte qu'on pourrait l'escompter, mais les attaches anglo-saxonnes nationales du grand réseau semblent avoir pour effet une certaine internationalisation de ses agents siégeant comme *outsiders* dans les conseils d'administration (probablement avec une prépondérance des cadres originaires de pays anglo-saxons).

10. Des différences significatives entre pays sont également mises en avant. On peut en donner trois exemples: le réseau japonais s'est effondré avec l'entrée du pays dans le néolibéralisme; les réseaux de l'Espagne et de l'Italie restent très isolés; en 2006, le réseau allemand est trois fois plus dense que le réseau transnational. Concernant l'Europe, voir également Heemskerk Eelke, Daolio Fabio et Tomassini Marco, « The community structure of the European network of interlocking directorates 2005-2010 », *PLOS ONE*, 8(7), 2013, pp. 249-278.

11. Burris Val et Staples Clifford, « In search of a transnational capitalist class: Alternative methods for comparing director interlocks within and between nations and regions », *International Journal of Comparative Sociology*, 53(4), 2012, pp. 323-342. Ces auteurs assimilent cependant les administrateurs à des « capitalistes ».

12. Cette propriété fait écho aux thèses soutenues depuis longtemps par Kees van der Pijl. Voir Van der Pijl Kees, *The Making of an Atlantic Ruling Class*, London/New York, Verso, 1984.

4. On peut parler d'un réseau transatlantique mais on reconnaît aisément dans ces configurations les dominations impérialistes familiaires. Quant au contrôle des moyens de production, on ne saurait donc opposer comme deux alternatives la *mondialisation* et la préservation de *structures impériales*: la mondialisation est impérialiste et l'impérialisme possède un centre.

PATRIES ET PATRIMOINES

Étant donné l'importance des investissements à l'étranger dans la mondialisation néolibérale, la nationalité des institutions et individus (propriétaires, cadres contrôleurs ou gestionnaires) ne détermine plus que partiellement la destination des investissements. Il en va de même des canaux de l'imposition, l'objet d'une surenchère internationale. La question se pose donc de l'attachement des classes supérieures et des États à la préservation de leurs territoires économiques.

Même en s'en tenant aux fonctions strictement économiques des États – ce qui est évidemment une simplification abusive –, à des degrés et sous des formes distinctes, les États sont engagés dans des politiques, et plus fondamentalement encore, des actions institutionnelles et réglementaires, visant au bon fonctionnement de leurs économies. Le champ de ces actions est très vaste: des politiques industrielles, fiscales, macroéconomiques – tendant à assurer la stabilité (de la production, des prix, des taux de change etc.), un faible niveau du taux de chômage, l'équilibre du budget de l'État et de la balance des paiements, la croissance –, ainsi que le financement de la recherche, l'enseignement, la santé, la protection de l'environnement...

La mondialisation croissante n'a pas consacré un divorce complet entre les classes supérieures et les économies de leur pays, bien que l'exportation des capitaux des pays les plus avancés ait nuit à l'investissement territorial. Le pouvoir des grandes institutions reste profondément tributaire de l'intervention de leurs États visant à garantir ce qu'ils considèrent comme leurs « droits », alors même qu'elles ont acquis une capacité à investir dans toutes les régions du monde. Les budgets militaires sont considérables – pas seulement aux États-Unis –, bien que la contradiction soit flagrante entre le désir de protection et d'expansion des zones d'influence, et les pratiques d'évasion fiscale. La politique militaire de la France en Afrique en fournit une bonne illustration. Que fait la Chine en mer de Chine orientale?

Existe-t-il encore des fondements économiques aux rivalités internationales:

1. Une première réponse se trouve dans le bilan dressé précédemment. Les attaches nationales restent fortes.

2. Les hiérarchies internationales sont toujours aussi importantes et

les volontés de domination ne se sont en rien amoindries dans le contexte d'un impérialisme « informel ».

La prééminence des institutions anglo-saxonnes manifeste la permanence des structures impériales aux plans financier et monétaire mais aussi strictement politique. L'armée des États-Unis défend l'intégrité et la prééminence du territoire tout autant que les patrimoines et pouvoirs – notamment au cœur du dispositif – de ses classes supérieures dans la mondialisation néolibérale. La montée des institutions internationales comme, l'ONU, le FMI, l'OMC ou l'OTAN préfigure des formes d'étatité mondiale, mais renforce simultanément la position des puissances économiques dominantes¹³.

L'« identité nationale » et sa défense dépassent évidemment le champ de l'économie et notre référence au facteur national s'inscrit profondément dans de tels déterminants extra-économiques. On s'en tiendra cependant ici à ce champ. L'intensité du facteur national est, à l'évidence, beaucoup plus grande aux États-Unis qu'en Europe faute de volonté fédérale sur ce continent, et d'autres nationalismes se profilent dans le reste du monde, et ceux de la Chine et de la Russie sont, sans doute, les plus évidents parmi les grands pays.

La divergence des politiques suivies aux États-Unis et en Europe depuis la crise de 2008 illustre au mieux ces différences. Les États-Unis, son État et ses classes supérieures, sont pénétrés de la conscience de l'amenuisement graduel de l'hégémonie internationale du pays. Tout en préservant les finalités de classe du néolibéralisme, des politiques plus vigoureuses qu'en Europe ont été mises en œuvre dans ce pays : politiques industrielles (la relocalisation de la production, notamment des armes, réclamée par l'armée), politiques énergétiques (l'exploitation des gaz de schiste), politiques du travail visant à amoindrir le coût de la main d'œuvre de production (alors que les salaires des fractions supérieures s'envolent), etc. Tout a été fait pour remédier à la crise de 2008, et des politiques macroéconomiques monétaires dites « non-conventionnelles » sont utilisées avec succès. Un enjeu considérable est la politique fiscale visant à la récupération des recettes de l'État perdues du fait de la libre circulation internationale des capitaux. En témoigne la loi FATCA (*Foreign Account Tax Compliance Act*), votée en 2010 et graduellement appliquée depuis 2014, qui oblige les banques étrangères à communiquer au Trésor états-unien les informations concernant les comptes des citoyens des États-Unis sous peine de graves sanctions. Toutes ces mesures définissent les structures de ce que nous désignons par l'expression délibérément paradoxale d'un « néolibéralisme administré¹⁴ ».

Parallèlement, l'Europe poursuit des politiques d'austérité orthodoxes qui servent les intérêts de la puissance allemande dominante. Et, comme on peut l'imaginer, le facteur national chinois est au moins aussi prononcé que celui des États-Unis, la Chine conduisant une politique de transition vers le capitalisme managérial sous la direction d'un parti autoritaire centralisé – une option non moins paradoxale que le néolibéralisme administré des États-Unis.

Les économies des deux grands pays, les États-Unis et le Royaume-Uni, au centre de la mondialisation financière que leurs classes supérieures ont suscitée et dont ces classes tirent les plus grands bénéfices, sont cependant menacées par les risques associés au déficit de leurs commerces extérieurs et ses conséquences financières. On dira ici quelques mots des États-Unis¹⁵.

Avant la crise de 2008, le déficit du commerce extérieur des États-Unis atteignit environ 5 % du PIB du pays (ce déficit fut un des grands facteurs de la crise¹⁶). Un pays qui exporte moins qu'il importe devient nécessairement tributaire du financement venant du reste du monde pour le montant de ce déficit, et ces flux s'accumulent, année après année, dans un « passif » financier constitué de dettes de sociétés états-uniennes et de l'État, et d'actions des sociétés détenues par des étrangers. Même si les niveaux du déficit prévalant juste avant la crise ont été quelque peu corrigés, ce déficit reste d'environ 3 % du PIB, ce qui signifie que le passif du pays vis-à-vis du reste du monde continue d'augmenter rapidement.

Depuis la crise de 2008, le financement externe de ce déficit s'est principalement réalisé par l'achat d'actions par l'étranger, un phénomène nouveau. La raison est simple : les taux d'intérêt sur les dettes étant très faibles, les investissements financiers en titres de crédit sont peu attrayants. Le résultat est spectaculaire. En 2015, 17 % des actions des sociétés états-uniennes étaient détenues par des étrangers (contre 6 % au début des années 1990). Le pourcentage s'accroît rapidement. On voit donc les étrangers devenir davantage les propriétaires des sociétés états-uniennes. Il faut y voir le signe de l'arrivée d'instances extérieures, individus ou institutions, susceptibles de menacer l'hégémonie états-unienne.

Mais le champ de ce débat mériterait d'être considérablement élargi. On n'entrera pas ici dans la description des processus d'unification qui conduisirent à la formation des États-nations en Europe, autour de l'Angleterre dans ce qui est maintenant le Royaume-Uni, en Allemagne autour de la Prusse ou en Italie autour du Royaume de Piémont-Sardaigne. Même la guerre de Sécession aux États-Unis témoigne d'un processus de « préservation » d'une union autour des États du Nord. Le rôle joué, de nos jours,

13. Bidet Jacques, *L'État-monde. Libéralisme, socialisme et communisme à l'échelle globale*, Paris, Puf, 2011 ; Bidet Jacques et Duménil Gérard, *Altermarxisme. Un autre marxisme pour un autre monde*, Paris, Puf, 2007.

14. Duménil Gérard et Lévy Dominique, *La Grande bifurcation, op. cit.*, Chapitre 7.

15. Concernant le Royaume-Uni, on peut consulter Duménil Gérard et Lévy Dominique, *ibidem*, pp. 145-146, n. 1.

16. *Ibidem*, Chapitre 2.

par l'Allemagne en Europe continentale suggère que l'importance de ces leaderships ne s'est pas amoindrie. Et il faudrait revisiter des processus similaires dans d'autres régions du monde.

Un trait commun de toutes ces unifications « nationales » est qu'elles se sont constituées sous l'égide d'États-nations préexistants. Un pronostic vraisemblable est que l'histoire pourrait se répéter.

DES CLASSES SUPÉRIEURES MONDIALISÉES ?

Le fondement théorique supportant l'analyse souvent très empiriste que nous avons menée aux premières sections de cet article est notre problématique générale des rapports de production, des structures de classe et des relations étatiques. Le concept (que nous n'utilisons pas) d'une classe dominante mondiale se situe à l'intersection de ces champs. Les questions sont donc posées :

- quels rapports de production et quelles classes ?
- quelles dominations de classe au plan mondial ?
- quel leadership national ?

Nous voyons dans le capitalisme managérial du xx^e siècle la manifestation de la transition entre deux modes de production, respectivement capitaliste et cadriste, le second étant appelé à supplanter le premier – une transition bien avancée aux États-Unis en ce début de xx^e siècle, à tel point qu'il apparaîtrait justifié de parler de « cadre-capitalisme¹⁷ ». Dans la formation sociale en transition, à chacun de ces rapports de production correspond une classe dominante, capitaliste ou cadre, dont la réunion définit les « classes supérieures¹⁸ ». À cette identification des structures de classe en relation aux rapports de production, il faudrait ajouter la conceptualisation des rapports étatiques, une expression du grand processus historique de socialisation venant s'ajouter à celle dont l'évolution des rapports de production est le vecteur ; on en fera ici abstraction.

De l'hybridité des rapports de production dans le capitalisme managérial découle celle des classes supérieures en tant qu'ensembles d'individus et familles. Ces classes tendent à accaparer les positions les plus élevées selon les deux rapports de production dans le contrôle et la gestion de la production ainsi que dans les structures étatiques (les minorités dirigeantes sont ainsi appréhendées aux États-Unis comme *power elite*). Le concept de classes supérieures généralise donc la stricte homologie entre

classes et positions au sein des rapports de production et permet de penser l'hybridité dans une formation sociale duale, capitaliste et cadriste.

À un premier niveau d'analyse, on pourrait associer les réseaux de la propriété et du contrôle aux classes capitalistes, en faisant des cadres des institutions financières les agents des propriétaires capitalistes (conformément aux interprétations qui refusent de voir dans les cadres une classe). Cette approche resterait peu « dialectique » dans un des sens du terme, celui de la pensée des processus de mutation. On pourrait soutenir alors que le réseau de la propriété et du contrôle demeure capitaliste dans la double mesure où, d'une part, les capitaux seraient détenus par des propriétaires extérieurs aux grandes sociétés financières et, d'autre part, la gestion des fonds serait encore finalisée vers les intérêts de ces classes (c'est-à-dire dans la mesure où les cadres serviraient ces intérêts).

Notre point de vue est que la croissance des détentions réciproques d'actions dans le grand réseau témoigne désormais du développement d'une forme de « propriété » cadriste collective. Passant à la limite, au lieu de se situer en aval d'une propriété encore personnalisée, ce réseau de propriété pourrait se fermer sur lui-même, selon un processus déjà très avancé au centre du système, toute la détention d'actions devenant interne aux institutions (on rappelle que les trois quarts des actions du cœur sont déjà possédées par le cœur). Dans la situation actuelle, la majorité des détenteurs de richesse (les individus propriétaires capitalistes) sont devenus de simples « rentiers ». Cette progression relative du rapport cadriste revêt deux aspects : 1. l'exercice du contrôle ; et 2. la jouissance du revenu. Dans la grande économie, dont il est seulement question ici, les transitions relatives à ces aspects sont, l'une et l'autre, très avancées.

C'est sur la base de ces relations fondamentales en transformation que s'établissent les dominations et alliances changeantes des diverses fractions dans les « ordres sociaux », comme dans le compromis social-démocrate de l'après-Seconde Guerre mondiale ou le néolibéralisme. On voit aujourd'hui apparaître aux États-Unis les contours d'un nouvel ordre social que nous qualifions de néolibéralisme administré, où l'intervention de l'État est fortement accrue et les objectifs de classe sont préservés. L'exception principale à cette préservation est la loi FATCA déjà évoquée (qui affecte davantage les capitalistes que les cadres), et qui touchera de plus en plus les gros détenteurs de capitaux.

Contrairement à une opinion répandue, l'instauration du néolibéralisme n'a pas signifié la fin du capitalisme managérial (cette opinion découle de l'incapacité à distinguer entre, d'une part, la transformation des rapports de production en cours dans le capitalisme managérial et, d'autre part, l'alliance au sommet dans un ordre social, le néolibéralisme). Ce sont les

17. *Ibidem*, I^{re} Partie. Voir également le tableau très spectaculaire de l'élévation des hauts salaires aux États-Unis, au détriment des dividendes distribués, dressé dans Duménil Gérard et Lévy Dominique, « Neoliberal managerial capitalism: Another reading of the Piketty, Saez, and Zucman data », *International Journal of Political Economy*, 44/2, 2015, pp. 71-89.

18. Dans les théories d'inspiration marxiste, les cadres ne sont généralement pas considérés comme une classe. Il est souvent fait référence aux analyses de Eric Ohlin Wright, pour lequel les cadres sont une fraction supérieure d'une « classe salariée », collaborant avec les classes capitalistes et, à ce titre, mieux rémunérés. Leur position de classe est dite « contradictoire ». Les cadres sont des prolétaires collaborationnistes, mieux payés à ce titre. Voir Wright Erik Olin, *Class Counts. Comparative Studies in Class Analysis*, Cambridge, Cambridge University Press, 1997.

alliances de classe qui se sont transformées. L'alliance néolibérale entre capitalistes et cadres s'est substituée à l'alliance social-démocrate entre classes populaires et cadres sous la direction des cadres de l'après-Seconde Guerre mondiale. Elle ouvre de nouveaux chemins à la transition d'un mode de production à l'autre, conduite sous un leadership de plus en plus cadriste aux États-Unis et au Royaume-Uni, c'est-à-dire au cœur du système¹⁹.

Dans notre problématique de la transformation du mode de production, les interrogations concernant la formation d'une classe dominante mondiale laisse la place à la question plus sophistiquée de la mondialisation des classes supérieures dans leurs diverses composantes. Dans quelle mesure assiste-t-on à une fusion des détenteurs de capitaux à l'échelle de la planète? Dans quelle mesure les hauts cadres des institutions ont-ils, en parallèle, opéré une combinaison similaire? La réponse à cette dernière question n'est pas forcément la même pour les hauts cadres des institutions financières et ceux des sociétés non-financières. Si les diagnostics diffèrent, il faudra relier ces interrogations à celle de la domination d'une des classes ou fractions de classe dans la transition actuelle des rapports de production, car la mondialisation du groupe assurant le leadership apparaîtra d'importance primordiale.

L'analyse conduite aux sections précédentes suggère certaines hypothèses:

1. Dans la mesure où la masse des détenteurs de capitaux de la grande économie confie ses capitaux à des institutions dont ils n'ont pas le contrôle et se trouvent ainsi en position de rentiers, leur solidarité éventuelle est passive. En tant que clients de ces grandes institutions financières, leurs intérêts sont convergents. La situation des plus grands capitalistes est distincte, mais ils ne comptent pas parmi les grands « contrôleurs » et sont encore attachés aux communautés de leurs pays. On touche là à un premier groupe de facteurs qui permettrait de parler d'une classe dominante mondiale, mais cette classe n'a guère d'identité institutionnelle et est dotée de pouvoirs décroissants.

2. Les identités nationales sont ancrées dans les sous-réseaux plus denses des « communautés » géographiques, en termes de détention d'actions, de contrôle et de gestion. C'est une seconde entorse à la thèse de l'unification mondiale.

3. Les cadres du haut des hiérarchies sont encore liés aux aspects territoriaux de ces communautés. C'est une nouvelle entorse à la même thèse.

4. La progression du grand réseau anglo-saxon et, plus généralement, nord-atlantique est perceptible dans l'arrivée des cadres financiers (*outsiders*) venus du cœur du système dans les conseils d'administration des

sociétés non-financières du réseau. Leur pouvoir, déjà considérable, se renforce. Ils sont les principaux vecteurs de la constitution de classes supérieures mondiales, pour l'heure, sous hégémonie états-unienne.

5. Sur un autre plan, directement politique, la grande unification mondiale s'opère à travers l'alliance néolibérale entre toutes ces fractions supérieures, mais elle ne gomme pas les rivalités territoriales impérialistes.

Sur tous ces plans, l'extension du grand réseau mondial qui contrôle et exerce donc le pouvoir sur les moyens de production est devenue un facteur clef. Elle conditionne toute réponse à la question de la formation de classes supérieures mondialisées qu'on ne saurait réduire à une mondialisation capitaliste. Omettre la classe des cadres qui exerce aujourd'hui le contrôle et gère les moyens de production, ou la confondre avec les capitalistes ou les classes salariées populaires, sont de graves erreurs.

Cette problématique fait encore trop abstraction des rapports étatiques proprement dits. Quant aux fondements théoriques, et de manière très simple car aucune théorie de l'État n'est à la hauteur de la tâche, les deux aspects principaux peuvent être décrits de la manière suivante:

1. Au plan national, et dans une définition large, l'État est l'institution où se nouent les ordres sociaux, c'est-à-dire le système des dominations et alliances de classe, et l'agent des pratiques de ces ordres.

2. Au plan international, l'État est de surcroît le vecteur d'identités historiques, toujours très fortes, définies socialement et culturellement.

On l'a dit, les unifications du passé, considérées a posteriori comme « nationales » se sont faites sous un leadership national préexistant. Plutôt que d'unité mondiale, on pense ici principalement à une communauté transatlantique dont les études soulignent la cohésion, mais sous hégémonie états-unienne, ce qui donnerait toute sa pertinence à la référence à un « État transatlantique ». La question des options alternatives entre un monde unipolaire, dont le centre semble clairement états-unien, et un monde bi-polaire – et on pense ici à la Chine – ou multipolaire, reste pourtant en suspens. Et cette interrogation ne règle évidemment pas des problèmes subalternes mais en rien négligeables concernant les formes plus ou moins centralisées, autoritaires (on pense ici à la communauté transatlantique duale et inégalitaire) ou coopératives de ces unifications.

Si les mécanismes qu'on a décrits suggèrent aujourd'hui la conduite d'un processus historique porteur de l'affirmation de classes supérieures mondiales (par ailleurs hybrides), son slogan ne saurait être autre que celui qui donne son titre à cet article – dont on comprendra qu'il n'est évidemment pas le nôtre! ■

19. Ces thèses sont présentées dans Duménil Gérard et Lévy Dominique, *La Grande bifurcation*, op. cit., Partie II.